

PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF DE L'INTERNAT

INTRODUCTION

Longtemps perçu comme solution, voire « punition » pour des élèves en échec scolaire ou en rupture avec le système éducatif, l'internat, apparaît aujourd'hui comme une réponse sociale et éducative au service de la réussite de tous les élèves et du besoin des familles.

Cette modalité particulière de scolarisation offre un espace-temps qui le distingue des autres lieux scolaires par son amplitude. Les élèves sont pris en charge sur la totalité de leur temps scolaire et personnel durant la semaine ; ils évoluent alors dans un cadre de vie collective autre que celui de la cellule familiale.

L'internat est donc, tout à la fois, un lieu d'études et d'apprentissage, un lieu d'éducation, un lieu de vie en même temps que d'ouverture sur le monde. C'est un espace où s'apprend et se développe une vie sociale et où se construisent les personnalités. C'est le socle sur lequel les équipes de l'établissement ont bâti l'action éducative qui conditionne confiance, enthousiasme et...réussite.

OBJECTIFS

Afin que les élèves tirent parti au mieux de leur scolarité en internat, il convient de :

- Les aider à s'impliquer dans leurs apprentissages ;
- Réfléchir avec eux à l'organisation de la vie collective;
- Construire ensemble un esprit d'ouverture à l'autre et au monde.

Les points d'appui pour y parvenir :

➤ **Un cadre structurant**

- La construction d'un emploi du temps sur la journée et sur la semaine apporte un repère structurant pour les élèves et engage l'équipe éducative dans la vie de l'établissement. Pour des besoins pédagogiques et éducatifs, il évolue en cours d'année.

- Le règlement intérieur contribue également à ce cadre pour l'établissement et les élèves. Il constitue un contrat avec les élèves, les familles et les personnels. Un non-respect des règles et/ou des personnels entraîne des sanctions.

Dans le prolongement du règlement intérieur, la réalisation par les élèves de chartes de fonctionnement peut renforcer leur adhésion à ces normes. Ce travail annuel d'appropriation contribue à la qualité de vie au sein de l'internat et à l'éducation à la citoyenneté des internes.

➤ **L'implication individuelle et collective**

Chaque élève doit trouver l'occasion de développer sa personnalité et ses goûts propres, individuellement ou en ayant accès à des activités choisies, dans le cadre des possibilités offertes par l'internat tout en conservant des moments de pause indispensables à leur équilibre.

Pour permettre la construction de rapports harmonieux avec autrui, l'équipe éducative favorise la participation volontaire des élèves aux différentes actions mises en œuvre.

COMMENT FAIRE VIVRE L'INTERNAT ?

➤ **Respecter les attentes de chacun**

Notre internat s'appuie sur une communauté éducative vivante et cohérente où chaque membre a des attentes communes et spécifiques que nous nous devons de respecter.

- Les attentes de la famille

La famille, par son choix, passe le relais, pour un temps, de l'éducation de son enfant à une communauté éducative. En aucun cas, l'internat ne saurait se substituer à la famille qui demeure le premier éducateur.

L'internat pourra devenir le moyen de recréer des liens familiaux équilibrés dans la mesure où il apporte une neutralité bienveillante et une écoute différenciée.

- Les attentes du jeune

Toute la complexité des adolescents est leur paradoxe. Ils recherchent ainsi, à la fois des espaces de convivialité et un besoin d'intimité, des activités variées et la possibilité de ne rien faire.

De manière générale, ils apprécient des lieux de vie accueillants avec des équipements adaptés et des conditions de travail favorisant études et apprentissages.

- Ce que l'on attend des éducateurs

Etre référent privilégié pour les jeunes et leurs familles ; accueillir en début d'année puis veiller à maintenir le lien et rester disponible tout au long de l'année.

Etre le relais de la famille par le suivi éducatif et scolaire qu'il apporte au jeune mais aussi le relais des enseignants pour les apprentissages.

Etre à l'écoute des jeunes : apprendre à leur faire confiance en les plaçant en situation de responsabilité, repérer les comportements, les attitudes qui les mettent en danger, veiller à élaborer des stratégies constructives avec d'autres membres de la communauté éducative.

Etre force de proposition dans l'élaboration d'un programme d'activités.

➤ **Fédérer les équipes**

Tous les membres de l'équipe éducative doivent concourir à la fois à la construction du projet et à sa mise en œuvre sur l'ensemble de la journée.

Concrètement, les rôles sont répartis de la manière suivante :

- **Les éducateurs** qui sont en lien direct avec les jeunes :
 - veillent à respecter les attentes de chacun ;
 - accompagnent les jeunes dans leurs apprentissages ;
 - mettent en place des plannings mensuelles d'activités variées selon les différents moments de la journée et de la semaine ;
 - communiquent avec les professeurs principaux ;

- **Le responsable de l'animation** à l'internat :
 - fait le lien entre les éducateurs et les responsables pédagogiques ;
 - aide les éducateurs à la mise en place de plannings d'activités mensuels ;
 - est responsable de la partie sportive, en particulier l'AS ;

- **Les responsables pédagogiques** :
 - Font le point chaque semaine avec le responsable de l'animation à l'internat ;
 - Veillent au respect du projet pédagogique et éducatif ;

- **Le chef d'établissement** veille à la cohérence de l'ensemble.

Plusieurs réunions sont nécessaires pour permettre à chaque membre de la communauté éducative de garder les objectifs fixés par ce projet pédagogique et éducatif :

- Une fois par mois entre les éducateurs et le responsable de l'animation ;
- Deux fois par mois entre le responsable de l'animation et les responsables pédagogiques ;
- Une fois par trimestre entre le responsable de l'animation, un éducateur, le chef d'établissement et les délégués pour le conseil de vie à l'internat.

➤ **Communiquer**

La présentation du projet aux familles est l'occasion d'en expliciter les dimensions les plus innovantes. Elle est aussi un moment privilégiée pour leur permettre de s'impliquer dans le parcours de leur enfant au sein de l'internat.

Pour installer le principe de coéducation entre les familles et l'équipe éducative, l'internat organise des rencontres et des événements qui associent les parents ou les invitent à venir dans l'établissement.

Le projet pédagogique et éducatif est également un document de communication vers les élèves et leur famille. Sa publication ainsi que des articles et photos des temps forts sur le site internet de l'établissement les aide au moment de choisir un internat.

PROGRAMME D' ACTIONS

➤ **L'accompagnement dans les apprentissages**

L'internat est une entité pédagogique qui s'inscrit en complément de la scolarité et accompagne les élèves dans leurs apprentissages avec plusieurs dispositifs :

- Des études surveillées et encadrées par les surveillants ;
- De l'aide aux devoirs encadrée par les enseignants ;
- Des groupes de tutorat ;
- L'utilisation du CDI et de la salle multimédia.

Ces dispositifs apportent un soutien précieux aux élèves mais nécessitent cependant de leur part une implication sérieuse dans leurs apprentissages et un travail régulier.

➤ **L'organisation de la vie collective**

Pour que cette vie collective s'organise au mieux, les internes sont représentés par des délégués élus ; ces derniers participent aux conseils de vie à l'internat qui ont lieu chaque trimestre en présence du chef d'établissement.

Afin que les jeunes se sentent épanouis en vivant à l'internat, différents temps, et lieux s'offrent à eux :

- Des temps d'intimité en petit groupes dans leur box ;
- Des temps de dialogue et d'écoute individuels avec les éducateurs ;
- Des temps d'expression collective sur des thèmes choisis ou pour élaborer un projet d'activité ;

➤ **Les activités, source d'épanouissement et d'ouverture**

Une grande diversité d'activités proposées le soir et le mercredi, permet à chacun de s'épanouir dans un esprit de découverte et de partage.

- Mercredi après-midi : jeux extérieurs, films, balades, jeux vidéo, sortie accrobranche, sortie lac de Valbonnais, sortie sur Grenoble...
- Soir : détente au foyer, TV, jeux vidéo, ...
- Soirées à thème plusieurs fois dans l'année : boum, cinéma, jeux avec intervenants, gâteaux...

Une grande place est également donnée à la pratique du sport. En effet, celui-ci concourt à l'apprentissage de la responsabilité, de la citoyenneté, de la santé, de la socialisation, des acquis culturels et de l'ouverture au monde. Il permet aux élève de se dépasser, de faire partie d'un groupe, de s'amuser.

Plusieurs dispositifs viennent ainsi compléter l'enseignement obligatoire :

- L'AS (Association sportive) le mercredi après-midi proposant un large panel d'activités : ski, escalade, rugby, tennis de table, art du cirque...
- Des ateliers ou tournois sportifs en fin de journée ;
- Pour l'avenir, nous travaillons à l'ouverture d'une section sportive scolaire.

Enfin, il est important que les jeunes apprennent à s'ouvrir aux autres et au monde. Les éducateurs favorisent donc leur participation :

- aux instances de l'établissement (CA, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), conseil de la vie lycéenne...);
- à la préparation tout au long de l'année d'événements impliquant l'ensemble de l'établissement (rencontres culturelles, festivals, expositions, activités « médias » ...);
- à des actions citoyennes (actions humanitaires, écologiques, en direction des personnes handicapées, échanges intergénérationnels, actions liées au développement durable, etc.).